

Intervention\_Emissions et rejets

Merci M. le Président

Je prends la parole au nom de IPEN et son réseau mondial de plus de 700 ONG réparties dans environ 116 pays issus des 5 régions des Nations Unies.

Mon intervention s'articule autour de quatre points :

**Premièrement :**

**Il est essentiel pour le futur instrument de contrôler les émissions et rejets dans tous les milieux récepteurs.**

Un Traité focalisé uniquement sur le contrôle des émissions dans l'air encouragera le déplacement des rejets vers la terre et les réseaux hydrographiques et ceci augmentera tout simplement la pollution au mercure. Pour être efficace, une série unique des directives sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) devrait traiter les rejets d'une source vers **tous les milieux récepteurs** plutôt que d'avoir 3 documents sur les MTD ; un premier pour l'air, un deuxième pour l'eau, et un troisième pour la terre.

**Deuxièmement :**

**Il est indispensable de réduire et d'éliminer les rejets à partir des activités d'exploitation minière à grande échelle dans le futur traité.**

L'exploitation minière à grande échelle est une importante source des émissions du mercure et **plus de 90% de ces émissions** sont rejetés sur la terre selon le Plan d'Action du Conseil Arctique. Le véritable coût de l'exploitation minière à grande échelle est important.

L'exploitation minière à grande échelle pollue les communautés et les peuples, contamine les réseaux d'approvisionnement en eau, et détruit les économies basées sur l'agriculture. La pollution à partir de l'exploitation minière à grande échelle dure de longues années. Dans l'Etat de Californie aux Etats-Unis, par exemple, **plus de 47 000 sites contaminés** hérités de la ruée vers l'or d'il ya 150 ans de cela demeurent jusqu'à ce jour. En plus de leurs larges émissions, les opérations minières à grande échelle passent pour être **une source d'approvisionnement** en mercure. Le mercure qui est exploité comme sous-produit des métaux finissent par être vendu sur le marché international. Ce mercure le plus souvent fini plus tard dans le secteur de **l'orpillage**, et de ce fait contribue à d'énormes émissions de mercure.

### Troisièmement :

**Le traité devrait encourager les incitations pour les formes d'énergies alternatives et durables qui ne rejettent pas de mercure.**

Jusqu'à maintenant, l'insistance sur **les mesures de contrôle du traité** ont été des **solutions de fin de chaîne** pour la combustion du charbon. En outre, nous pensons que le traité devrait promouvoir un large spectre d'options qui comprennent les techniques de production des énergies alternatives qui ne dépendent pas des énergies fossiles, toujours associées aux émissions de mercure. Nous prenons soulignons le fait que les émissions de mercure à partir de la combustion des énergies fossiles s'opèrent tout au long de la durée de vie de l'opération. Ce pendant, pour les sources de l'énergie alternative, il y a un coût mais tout au long de la durée de vie opérationnelle il n'y a pas des inquiétudes en ce qui concerne les contrôles des émissions de mercure.

### Quatrièmement :

**Le traité devrait aborder les émissions de mercure à partir des industries extractives.**

Sur la base des informations disponibles, les niveaux de mercure dans le pétrole et le gaz ne sont pas généralement élevés, cependant les volumes de pétrole et de gaz produits, raffinés, et utilisés pourraient contribuer aux émissions et rejets à des proportions significatives. Les mesures de contrôle spécifiques de rejet de mercure à partir de la production et du traitement du pétrole et du gaz devraient être recommandées et incluent dans ce traité. Nous aimerions attirer l'attention sur les technologies émergentes comme le fracking ou des gas de filon qui impliquent des centaines de produits chimiques y compris le mercure dans le processus de production.

Merci de votre considération